



131, rue Damrémont 75018 PARIS

E-mail : urif.fo@yahoo.com

 @ URIFFO

L'AFFAIRE ANTHONY SMITH, INSPECTEUR DU TRAVAIL, N'EST PAS TERMINÉE !

Le 15 avril dernier, en pleine épidémie, un inspecteur du travail de la Marne était sanctionné pour avoir voulu faire respecter les mesures de protection dans une entreprise.

Cette volonté de sanctionner était soutenue par le Ministère du Travail.

C'est une remise en cause de la mission essentielle de l'inspection du travail et des inspecteurs qui, pendant cette période particulièrement difficile, se sont retrouvés en première ligne pour faire respecter, en termes de protection des salariés, les dispositifs mis en place par l'exécutif.

La mobilisation mise en place dès le 15 avril, à laquelle a pris part notre URIF, a été considérable et démontre que les salariés ont un attachement très fort à l'inspection du travail et à ses inspecteurs.

Anthony Smith ne peut être sanctionné. Ce serait la remise en cause de la mission des inspecteurs du travail qui doivent avoir toutes les possibilités d'exercer leur métier sans pressions, ni directives partisans.

Aucune sanction ne doit être prise à l'encontre de cet inspecteur du travail.

Afin de démontrer notre détermination et notre soutien à Anthony Smith, l'URIF FO (composée des UD 75-77-78-91-92-93-94 et 95) appelle ses syndicats à envoyer des délégations **au rassemblement qui se tiendra le 21 juillet 2020 à partir de 13H00 devant le Ministère du Travail** pour obtenir la réintégration d'Anthony Smith.

L'URIF FO soutient sans réserve toutes les actions engagées par les organisations syndicales de la Marne.

**TOUTES LES SANCTIONS DOIVENT ÊTRE RETIRÉES
ET LA RÉINTEGRATION ANNONCÉE.**

Paris, le 10 juillet 2020